



Point de situation dans les Landes : présence du variant Delta et plan d'action pour contenir l'épidémie

Mont-de-Marsan, le 7 juin 2021

La diffusion d'un variant du Covid19 dans les Landes ne doit pas inquiéter, mais incite l'ARS et la Préfecture des Landes à mettre en œuvre des mesures spécifiques de prévention, rassemblées au sein d'un plan d'action immédiat. Elle ne remet pas en question la nouvelle étape de déconfinement qui interviendra le 9 juin prochain.

⇒ Une situation sanitaire sous contrôle

- La progression de l'épidémie Covid19 dans les Landes reste à un niveau modéré : les Landes étaient parmi les départements les plus bas en termes d'incidence, et la progression du virus reste contenue, avec un taux d'incidence qui oscille entre 80 et 100 nouveaux cas pour 100.000 habitants sur les 7 derniers jours glissants ;
- Les 29 cas positifs au variant Indien détectés par criblage vendredi 4 juin ne représentent que 9 foyers, et il n'est pas constaté de symptômes graves (absence de personnes en réanimation, aucun décès). Ces résultats sont en cours de confirmation par séquençage et attendus dans la semaine ;
- Les personnes « positives » sont plutôt des personnes jeunes de moins de 50 ans sans comorbidité : seulement 5 âgés de 50 ans et +, dont 1 de 75 ans non vaccinée ;
- Les 29 personnes affectées sont toutes hors schéma vaccinal sauf une (1 seul cas avec 2 injections mais seulement au 27 mai dernier, c'est-à-dire au moment de la contamination).

⇒ Des mesures de précaution supplémentaires : un plan d'action immédiat

Un renforcement de la stratégie TAP (Tester, Alerter, Protéger) pour passer du contrôle de l'épidémie à la traque du virus pour contenir toute reprise épidémique :

1/ TESTER

_ Mobiliser les acteurs du dépistage (laboratoires de biologie médicale) : Sont particulièrement concernés les laboratoires intervenant dans les zones ciblées, AXBIO-OCEAN, EXALAB, FORTEBIO, BIO-PYRENEES, SYNLAB pour conforter les résultats d'analyse et l'interprétation des résultats :

- Analyser les résultats des tests positifs, avec un criblage systématique pour tous les cas positifs à venir,
- Confirmer la nature du variant par un séquençage massif des analyses suspectes par les laboratoires des 3 CHU de Nouvelle-Aquitaine de Limoges, Poitiers et Bordeaux (*cible : jusqu'à 150 analyses pour des cas fortement positifs, ou pour des résultats au criblage indéterminés*), complété par un séquençage du Centre National de Référence du CHU de Lyon, dans le cadre des enquêtes flash pour les cas positifs, le 8 juin prochain (*soit 70 à 80 prélèvements attendus positifs qui seront automatiquement séquencés*),

_ Renforcer les dépistages et les cibler :

- **Inviter les personnes à se faire dépister par test PCR** dans les 13 laboratoires de biologie médicale des territoires ciblés : à DAX (FORTEBIO et AXBIO-OCEAN), à SAINT-PIERRE DU MONT (BIOPOLE), à MONT-DE-MARSAN (3 sites EXALAB), à ST PAUL LES DAX (FORTEBIO et AXBIO-OCEAN), à TARTAS (FORTEBIO), à AIRE-SUR-L'ADOUR (BIOPYRENEES, SYNLAB, BIO-ADOUR), à BiSCARROSSE (EXALAB)
- **Mener des actions de dépistages ciblées dans 6 entreprises ou collectifs d'hébergement** regroupant des cas positifs parmi ces 29 (*ex d'une entreprise avec 11 salariés cas positifs au variant Delta et d'un hébergement pour personnes précaires également concerné*),
- **Dépister largement dans les établissements scolaires, primaires et secondaires** : 5 300 tests salivaires prévus dans 7 écoles maternelles, 14 écoles élémentaires, 6 collèges, et des auto-tests réalisés dans 6 lycées (1 à ST PAUL LES DAX, 3 à MONT DE MARSAN, 1 à SAINT PANDELON, 1 OEYRELUY), avec des messages de prévention et d'accompagnement prévus par les médiateurs Lutte anti-Covid (LAC).

2/ ALERTER

_ Mobiliser les équipes de prévention et les forces de sécurité pour rappeler les gestes barrière et les faire respecter :

- **Mobiliser les équipes des médiateurs Lutte anti Covid (LAC)** : les équipes de la Croix-Rouge-Française et de l'Association de Protection Civile mobilisées dès mardi 8 juin dans les commerces, sur des marchés, des lieux publics pour inciter aux bons gestes barrière

Il est fortement recommandé à tous les professionnels recevant du public d'être plus que jamais vigilants sur la bonne mise en œuvre des protocoles sanitaires, avec demande explicite de les faire respecter : affichage des consignes, port du masque, gel hydro-alcoolique systématique à l'entrée des commerces, sens de circulation, jauges et respect des distanciations physiques (1 client pour 8m² ou 4m² en extérieur, gestion des files d'attente....),

- **Opérer des contrôles sur la voie publique et dans les établissements recevant du public par les forces de sécurité** (*poursuite des opérations de contrôle démarrées ce week-end*).

_ Poursuivre le retracement sur les nouveaux cas C+ suspects du variant Delta :

- **Déployer le rétro-tracing** : la CPAM et l'ARS vont poursuivre les mesures de croisement des données pour remonter les chaînes de contamination.

3/ PROTEGER

_ Garantir l'accès à l'isolement et aux solutions d'hébergement spécifiques

- Appliquer strictement les 10 jours d'isolement avec une recommandation forte de pratiquer un test PCR de sortie d'isolement,
- S'appuyer sur le dispositif départemental de la Cellule territoriale d'appui à l'isolement (CTAI) piloté par la PTA (plateforme territoriale d'appui) et la préfecture,

_ Accélérer la vaccination sur les territoires ciblés ou à forte circulation du virus

- Insister sur l'importance de la vaccination dans les 6 centres de vaccination présents dans les territoires ciblés : mégacentre de MONT-DE-MARSAN, CDV AIRE-SUR-L'ADOUR, CDV de DAX (2), CDV TARTAS, CDV BISCARROSSE,
- Déployer des vaccinations supplémentaires au plus près :
 - opérations de vaccination à SAINT PAUL LES DAX lundi 7, mardi 8, mercredi 9 pour 600 vaccinations,
 - 3 opérations spécifiques dans 3 territoires (en cours de calage) avec les professionnels de santé des secteurs de MSP ROQUEFORT /MSP SARBAZAN-SAINT-JUSTIN, de VILLENEUVE DU MARSAN, de MSP PISSOS/YCHOUX/PARENTIS,
 - 6 opérations de vaccination en entreprise ou en centre d'hébergement pour personnes vulnérables (en cours de calage).

Contact presse :

Préfecture de Landes
Tél : 05 58 06 72 49/06 32 63 68 82
samanta.bezin@landes.gouv.fr

ARS Nouvelle-Aquitaine
Tél : 06 65 24 84 60
ars-na-communication@ars.sante.fr